

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 26/11/2025 - 20689 - 2019 B 00827 - 849 988 043 - A.T.P.

SASU A.T.P.
société par actions simplifiées unipersonnelle au capital de 3000€
Siège social : 43 IMPASSE DES NOISETIERS
84170 MONTEUX
RCS : 849 988 043

Texte de la résolution d'affectation du résultat votée par
l'assemblée générale du 28 juin 2025
statuant sur les comptes de l'exercice
arrêtés au 31 décembre 2024

* * *

L'associé décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 5 943,94 euros de la manière suivante :

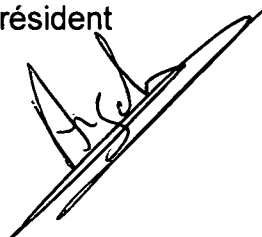
- Affectation au compte Autres Réserves pour 5943,94€ qui présentera un solde de 71 509,64€
- Dividendes en faveur de l'associé unique a hauteur de 65 000€ pris sur les Autres réserves qui présentera un solde de 6 509,64€

L'associé est informé que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code Général des Impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code Général des Impôts peuvent opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 21 %. Les conditions d'exercice et limites de cette option leur sont exposés.

L'associé est en outre informé que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité social, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposable au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Extrait certifié conforme au P.V. de l'assemblée en date du 28 juin 2025.

le Président



1- BILAN ACTIF

N° 2050

2025

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.		Durée ex. en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise :		Durée de l'ex. précédent* 12	
43 IMP DES NOISETIERS		84170 MONTEUX	
Numéro SIRET* 84998804300014		Néant ☐ Ex. précédent (N-1) clos le :	
		Exercice N, clos le : 31/12/2024	
		31/12/2023	
		Brut 1	
		Amort., provis° 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
I Frais d'établissement *		AB	
A N Frais de développement*		CX	
C C Concessions, brevets et droits similaire		AF	
T Fonds commercial (1)		AH	
I R Autres immobilisations incorporelles		AJ	
F P Avances et ac. sur immob. incorp.		AL	
Terrains		AN	
I C Constructions		AP	
M Installat° tech., matériel et outillage ind		AR	
M R Autres immobilisations corporelles		AT	
P Immobilisations en cours		AV	
B Avances et acomptes		AX	
I Participations évaluées (mise en équ.)		CS	
L F Autres participations		CU	
I I Créances rattachées à des participat°		BB	
S N Autres titres immobilisés		BD	
E Prêts		BF	
Autres immobilisations financières *		BH	
TOTAL (II)		BJ	
A S Matières 1ères, approvisionnements		BL	
C T En cours de production de biens		BN	
T En cours de production de services		BP	
C Produits intermédiaires et finis		BR	
C K Marchandises		BT	
I S Avances et ac. versés sur cdes		BV	
R C Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
C R Autres créances (3)		BZ	
U E Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
L D VMP(dt act° propres)		CD	
I Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obl. (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des Immob fin. nettes :	
Clause de rés. de prop. *		Immobilsations :	
Stocks :		Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

GREFFE DU TRIBUNAL
ADMINISTRATIF ÉCONOMIQUE

05 NOV. 2025

RIVÉE

2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2025

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000)	DA	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	300	300
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours B1)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* EJ)	DG	65 566	58 536
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 944	7 030
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
TOTAL (I)		DL	74 810	68 866
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	18 979	29 222
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 327	12 699
	Dettes fiscales et sociales	DY	5 662	5 240
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	32 968	47 160
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	107 777	116 026
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	20 449	
	(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

AN

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.								Néant		*
		Exercice N						Exercice N-1		
		France		Exportation et intrac.		Total				
	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue : - biens*	FD		FE		FF				
	- services*	FG	299 245	FH		FI	299 245	258 300		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	299 245	FK		FL	299 245	258 300		
Produits d'exploit.	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	3 000	3 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	440	2 762		
	Autres produits (1) (11)					FQ	53	33		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	302 739	264 094		
Charges d'exploit.	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de mat. 1ères et autres approvisionnements (dts de douane inclus)*					FU	88 204	95 247		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 411	-4 287		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	118 030	97 775		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 219	4 530		
	Salaires et traitements*					FY	45 283	30 944		
	Charges sociales (10)					FZ	19 753	13 599		
	Dotations - Sur immobilisations : - dotations aux amortissements (14)					GA	17 171	17 668		
	d'exploitation : - dotations aux provisions					GB				
	- Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC				
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	14	1		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	295 084	255 476		
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 655	8 618		
opérations	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
en commun	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
Produits financiers	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	212			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP	212			
charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	873	347		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	873	347		
2- RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-662	-347		
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 993	8 271		

(Renvois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.		Néant			
		Exercice N		Exercice N - 1	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB			
	Reprise sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	1 049	1 241	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	302 951	264 094	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	297 007	257 064	
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	5 944	7 030	
R E N V O I S	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont - produits de locations immobilières	HY			
	- prod. d'exploit. afférents à des ex. antérieurs (à détailler au 8)	IG			
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier*	HP	13 779	15 346	
	- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'expl. afférentes à des ex. antérieurs (à détailler au 8))	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6 ter) Dont amort. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transfert de charges	A1	440	2 762	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	Dont montant des cot. sociales obliga. hors CSG-CRDS A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dt primes cot.comp.pers.: facult. A6 Obl. A9					
Dont cotisations facultatives Madelin (part déductible) A7					
Dont cot. facult. aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)					
(7) Détails des produits et charges exceptionnels			Exercice N		
(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Charges except.	Produits except.	
(8) Détail des produits et charges des exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	
				Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AN

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'ex. ou résultant d'1 mise en équ. 2		Acquisitions, créat*, apports et virements de poste à poste 3		
I	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
N	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL I		KD	200	KE		KF	
C	Terrains						KG		KH		KI	
	R	Cons	- Sur sol propre	Dont Composant	L9		KJ		KK		KL	
			- Sur sol d'autrui	Dont Composant	M1		KM		KN		KO	
			- Installations générales, agencements et aménagements des	Dont Composant	M2		KP		KQ		KR	
	P	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composant	M3		KS	26 871	KT		KU	2 016
R	Autres immob. corporelles	- Instal générales, agencmts, aménagemts div*				KV		KW		KX		
		- Matériel de transport*				KY	73 670	KZ		LA	6 250	
		- Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	749	LC		LD		
L	Immobilisations corporelles en cours						LE		LF		LG	
E	Avances et acomptes						LH		LI		LJ	
S	TOTAL III						LK		LL		LM	
							LN	101 290	LO		LP	8 266
	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
F	Autres participations						8U		8V		8W	
I	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
N	Prêts et autres immobilisations financières						1T	250	1U		1V	
	TOTAL IV						LQ	250	LR		LS	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						OG	101 740	OH		OJ	8 266
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeurs brutes des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Rééval légale ou éval en équ valeur d'origine des immobilisations en fin 4		
						par virement de poste à poste 1	par cession des tiers ou mise HS ou résultant d'une mise e 2					
I	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		C0		D0		D7	
C	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		LV		LW	200	1X	
C	Terrains						LX		LY		LZ	
	R	Constructions	- Sur sol propre			MA		MB		MC		
			- Sur sol d'autrui			MD		ME		MF		
P	Instal. tech., matériel et outillage ind.					MG		MH		MI		
R	Autres immob. corp.	- Installations générales, agencements, aménagements				MJ		MK	28 887	ML		
		- Matériel de transport				MM		MN		MO		
		- Mat. de bureau et informatique, mobilier				MP		MQ	79 920	MR		
L	Immob. corporelles en cours		MY			MS		MT	749	MU		
E	Avances et acomptes				NC		MV		MW		MX	
S	TOTAL III						MZ		NA		NB	
							ND		NE		NF	
							NG		NH	109 556	NI	
	Participations évaluées (mise en équ.)						0U		M7		0W	
F	Autres participations						0X		0Y		0Z	
I	Autres titres immobilisés						2B		2C		2D	
N	Prêts et autres immob. financières						2E		2F	250	2G	
	TOTAL IV						NJ		NK	250	2H	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						OK		OL	110 006	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

31/12/2024

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.

Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1- col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l' exercice [(col. 1 - col. 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements (2)	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 - Concessions, brevets et droits simil.						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Instal. tech. mat. et out. industriel						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
10 - TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés col. 1, ceux portés col.2.
- (2) Porter dans cette col. le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend : le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 et le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "provisions réglementées".

CADRE B

Déficits reportables au 31 décembre 1976 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice

2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice

3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leur déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés au col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.							Néant	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*								
IMMOB. AMORTISSABLES	Montant des amort. au début de l'ex.		Augmentations : dotations de l'ex.		Diminutions : amort. afférents aux elts sortis de l'actif reprises		Montant des amort. à la fin de l'ex.	
Frais d'établ. et développement	CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE	200	PF		PG		PH	200
TOTAL I	RK	200	RM		RN		RO	200
Terrains	PI		PJ		PK		PL	
- Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
Construct* - Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
- Installations générales, agencements et aménagements des	PV		PW		PX		PY	
Inst. tech., matériel et outillage ind.	PZ	13 991	QA	5 407	QB		QC	19 398
Autres - Installations générales, agencements et aménagements	QD		QE		QF		QG	
immob. - Matériel de transport	QH	44 033	QI	11 390	QJ		QK	55 423
corp. - Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	267	QM	375	QN		QO	642
- Emballages récup. et div.	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II	QU	58 292	QV	17 171	QW		QX	75 463
TOTAL GENERAL (I + II)	ON	58 492	OP	17 171	OQ		OR	75 663
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES								
Immobilisat* amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal Exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal Exceptionnel		
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	R	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
C Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
O Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
N Inst. gales., agn	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Instal. techn., matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
C Inst gales, agenci & am. div	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
O Mat. de transp.	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
R Mat bur & inf mob	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
P Emb. récup., div.	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations - Total III	NL			N			NO	
TOTAL général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
TOTAL Général Non Ventilé (NP+NQ+NR)	N	TOTAL Général Non Ventilé (NS+NT+NU)			TOTAL Général Non Ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CH. REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'ex. aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler				Z9	Z8			
Primes de remboursemt des obligations				SP	SR			

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.		Néant			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'ex. 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'ex. 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
P Pro. pour reconst. des gisements miniers et p	3T	TA	TB	TC	
P Pro. pour investissements	3U	TD	TE	TF	
R Pro. pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI	
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
V Dont majorations except. de 30 %	D3	D4	D5	D6	
R Pro. pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM	
Autres prov. réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
R Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
I Prov. pr garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
S Prov. pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
& Prov. pr pensions et obligat° similaires	4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
C Prov. pr renouvellemnt des immob.*	5F	5H	5J	5K	
H Prov. pour gros entretiens et grandes révision	EO	EP	EQ	ER	
A Prov. pr ch. soc. et fisc. sur congés à payer*	5R	5S	5T	5U	
R Autres prov. pour risques et ch. (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
D - incorporelles	6A	6B	6C	6D	
E sur - corporelles	6E	6F	6G	6H	
P immobilisations - titres mis en équ.	02	03	04	05	
R - titres de participat°	9U	9V	9W	9X	
E - autres immob fin (1)*	06	07	08	09	
C sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
I Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
A Autres prov. pour dépréciat° (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises		UE	UF		
- d'exploitation		UG	UH		
- financières		UJ	UK		
- exceptionnelles					
Titres mis en équ. : montant de la dépréciation à la clôture de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5 du C.G.I.				10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision					
NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la prod. est prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données par la notice n° 2032

**8 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise :		SASU A.T.P.		Néant		*
-------------------------------	--	-------------	--	-------	--	---

CADRE A		ETAT DES CREANCES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an 3	
De l'actif		Créances rattachées à des participations	UL		UM	
Immo-		Prêts (1) (2)	UP		UR	
bilisé		Autres immobilisations financières	UT	250	UV	250
De		Clients douteux ou litigieux	VA			
l'actif		Autres créances clients	UX	18 795	18 795	
circulant		Cré. repr. * (Prov dépr. UO)	Z1			
		Personnel et comptes rattachés	UY			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	Etat et	Impôts sur les bénéfices	VM	191	191	
	autres	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 609	2 609	
	collectivités	Autres impôts, taxes, versements assim.	VN			
	publiques	Divers	VP			
		Groupes et associés (2)	VC			
		Débiteurs divers (dt créances rel. à op. pens. de titres)	VR			
		Charges constatées d'avance	VS	1 446	1 446	
		TOTAUX	VT	23 291	23 291	
RE	(1)	Montant prêts accordés en cours d'exercice	VD			
NV		Montant remboursements obtenus en cours d'ex.	VE			
OI	(2)	Prêts et avances consentis aux associés(p.phys.)	VF			

CADRE B		ETAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y			
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z			
		Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit(1)	VG			
		à 1 maximum à l'origine	VH	18 979	6 460	12 519
		à + de 1 an à l'origine				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A			
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	8 327	8 327	
		Personnel et comptes rattachés	8C	451	451	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	3 494	3 494	
	Etat et	Impôts sur les bénéfices	8E			
	autres	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 686	1 686	
	Collectivités	Obligations cautionnées	VX			
	publiques	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	32	32	
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J			
		Groupes et associés (2)	VI			
		Autres dettes (dt celles relatives à des opér. de pension de titre)	8K			
		Dettes représentatives de titres empruntés*	ZZ			
		Produits constatés d'avance	8L			
		TOTAUX	VY	32 968	20 449	12 519
RE	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exerc.	VJ			
NV		Emprunts remboursés en cours d'ex.	VK	10 243	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032	
OI	(2)	Montants divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.										Néant		Exercice N, clos le : 31/12/2024	
I. REINTEGRATIONS										BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	5 944
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprise IR) ou des associés de sociétés										WB			
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)										WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*										WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	W	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option										RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 saxes D)	RB	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III*)										WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (Cf. tableau 2087)	XX	
Amendes et pénalités										WJ	Charges financières (art 39-1-3* et 212 bis)	XZ	
Réintégration prévues à l'article 155 du CGI										XY			
Impôts sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	1 049		
Quote-part										WL	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.*	L7	
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15% ou 19 % (12,8% pour les entre. soumises à l'IR)										IB			
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%										ZN			
Fraction imposable des plus-values - Plus-values nettes à court terme										WN			
réalisées au cours des exerc. antérieurs* - Plus-values soumises au régime des fusions										WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégration diverses (à détailler sur feuillet séparé)										SU	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212)	SW	
Dont :											Zone d'ent.* (act. exo.)	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR	6 993		
II. DEDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WT			
Prov. et charges à payer non-déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'ex. (tab. 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes										WV			
Plus-values nettes										WH			
- Imposées aux taux de 15% (12,8% pour les ent. soumises à l'IR) *										WP			
- Imposées aux taux de 0%										WW			
- Imposées aux taux de 19 %										XB			
à										I6			
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WZ			
long terme										XA			
- Imputées sur déficits antérieurs										ZX			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										ZY			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										XD			
Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participations (2A))										XF			
Produit net des act* et parts d'intérêts :										XC			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223 B)										XP			
Deduction autorisée au titre des invest. réalisés dans les collectivités d'Outre-mer										XS			
Majoration d'amortissement *										XG			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies										L2			
Jeunes entre. innovantes (art 44 sexies A)										L5			
France Rurales Revitalisation										OV			
Sociétés d'investissement immo.										K3			
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)										PA			
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies)										OV			
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44)										1F			
Zone franche d'activités NS (art. 44 quaterdecies)										XC			
Zone de revitalisation rurale (44)										PC			
Bassin Urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)										PP			
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)										PB			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS			
Deduct. div. (cf. feuillet séparé)										ZI			
dont déd. except. (art 39 decies A)													
Créance déduite par le report en arrière du déf. (IS)													
dont déd. except. pour investissement (art 39 decies B)													
dont déd. except. pour investissement (art 39 decies C)													
dont déd. except. pour investissement (art 39 decies D)													
dont déd. except. pour investissement (art 39 decies E)													
dont déd. except. pour investissement (art 39 decies F)													
Deduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
TOTAL II										XH			
III. RESULTAT FISCAL										XI	6 993		
Résultat fiscal avant imputation													
bénéfice (I moins II)													
des déficits reportables :													
déficit (II moins I)													
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL			
Déficits ant. imputés sur les résultats de l'ex. (entreprises à l'IS)													
RESULTAT FISCAL										XN	6 993		
BENEFICE (XN) ou DEFICIT reportable en avant (XO)										XO			

10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

N° 2058-B 2025

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.				Néant	*
I. SUIVI DES DEFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4Ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+ K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tab 2058-A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1,1° bis Al 1 du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indem. pour congés à payer, charges soc. et fisc. correspondantes non déductibles pour les entr. placées sous le régime de l'art. 39-1,1° bis Al. 2 du CGI*		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges*					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges		8X		8Y	
Provisions pour dépréciation*					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation		9D		9E	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
Total des provisions pour charges à payer		9K		9L	
* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032		TOTAUX		YN	YO
TOTAUX (YN=ZV à 9S) et (YO=ZW à 9T) à reporter au tab. 2058-A					
ligne WI ligne WU					

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

an

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.		Néant							
TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT									
	Report à nouveau figurant au bilan de l'ex. ant. à celui pour lequel la déclaration est établie	0C							
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	0D	7 030						
	Prélèvements sur les réserves	0E							
	TOTAL I	0F	7 030						
Affectat°	Affectation aux réserves - Réserve légale	ZB							
	- Autres réserves	ZD	7 030						
	Dividendes	ZE							
	Autres répartitions	ZF							
	Report à nouveau	ZG							
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	7 030					
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'ex. dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.									
RENSEIGNEMENTS DIVERS		EXERCICE N		EXERCICE N - 1					
Engagements	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7		YQ	6 808	19 294			
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS					
Détails des postes	Autres achats et charges externes	- Sous-traitance		YT	30 392	15 220			
		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	9 433	8 402		
		- Personnel extérieur de l'entreprise		YU					
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	225	409			
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales professionnelles)	ES		ST	77 979	73 743			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tab. n° 2052			ZJ	118 030	97 775			
impôts et taxes	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	2 203	2 197				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits)	ZS		9Z	1 016	2 333			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tab. n° 2052			YX	3 219	4 530			
T.V.A.	- Montant de la TVA collectée		YY	31 821	28 449				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	31 024	32 590				
Divers	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2024)*		OB						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*		OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la soc		ZK	%	%				
	NUMERO DU CENTRE DE GESTION AGREE		XP						
	Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'annexe III au CGI (tableau 2059-G) est-elle jointe à la présente déclaration ? (coder : 0 = non, 1 = oui)		ZR						
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG						
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI		RH						
	Régime de groupe	Société : Résultat si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		PV à 15%	JK	PV à 0% (1 Imputations)	JL	
					PV à 19%	JM		JC	
		Groupe : résultat d'ens.	JD		PV à 15%	JN	PV à 0% (1 Imputations)	JO	
				PV à 19%	JP		JF		
Si vous relevez du régime de groupe : Indiquer 1 pour soc. mère ou 2 pour filiale		JH		N°SIRET de la société mère	JJ				

12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

N° 2059-A

2025

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.						Néant			
A. DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE									
	Nature des éléments cédés* (1)	Date d'acquisition (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amort.pratiqués en franchise d'impôts (4)	Autres amort. * (5)	Valeur résiduelle (6)		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
B. PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins values réalisées				Plus-values taxables à 19 %		
	Prix de vente* (7)	Mt global de la + ou - value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			19 % (11)		
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %			
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés.	+					+		
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés.	+					+		
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale.	+					+		
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée.	+					+		
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice.			+	+	+			
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme.			-	-	-			
19	Divers (Détail à donner sur une note annexe)*	+		+	+	+	+		
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total des lignes 1 à 19)(9)									
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total des lignes 1 à 19)(10)			A	B (Ventilation par taux)			C		

AN

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.		Néant			
		Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou 12,8% (2)			
(1) Entreprises à l'impôt sur les sociétés		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis) (1) *			
(2) Entreprises à l'impôt sur le revenu		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M Euros (art. 219 la sexies 0 du CGI) (1)			
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU					
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les + values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8%	
1		2	3	4	
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme N-1					
subies au cours des dix exercices antérieurs N-2					
(montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-3					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					
II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES					
Origine	Moins-values		Imputations sur les PVLT à 15 % ou 19%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter
	à 19 %, ou à 15 %	à 19 % ou 15% imputables sur le résultat de de l'exercice			
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme N-1					
subies au cours des dix exercices antérieurs N-2					
(montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-3					
N-4					
N-5					
N-6					
N-7					
N-8					
N-9					
N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AN

15 - RESERVE SPECIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D

2025

Désignation de l'entreprise : SASU A.T.P.		Néant				*
(1) (Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*						
I- SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus values à long-terme				
		à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'ex.	2					
Total (lignes 1 et 2)	3					
Prélèv. - donnant lieu à complément d'impôts sur les sociétés	4					
opérés - ne donnant pas lieu à compl. d'impôt sur les sociétés	5					
Total (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

Désignation de l'entreprise :	SASU A.T.P.	Néant	
Exercice ouvert le :	01/01/2024	et clos le :	31/12/2024
Durée en nombre de mois :	12		
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP	2,00	
dont apprentis	YF	0,00	
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	299 245	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	0	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	0	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	0	
Total 1	OX	299 245	
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	0	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	0	
Subv. d'exploitation reçues	OF	0	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	0	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	0	
Total 2	OM	0	
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	ON	142 459	
Variation négative des stocks	OQ	3 411	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	40 563	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	-1	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	0	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	0	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	OU	0	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	0	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	0	
Total 3	OJ	186 433	
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	112 813
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	SA	112 813	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	Du		Au
Date de cessation	HR		

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

celui conforme à l'original.

ASAL

AL

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2024

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Av

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	200			200
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 871	2 016		28 887
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	74 419	6 250		80 669
Immobilisations financières.....	250			250
Total.....	101 740	8 266		110 006

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	200			200
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 991	5 407		19 398
Autres immobilisations corporelles...	44 301	11 764		56 065
Total.....	58 492	17 171		75 663

Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

Am

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		
Frais d'augmentation de capital.....		

Frais de développement :
Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
- dont frais de développement						
- dont fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	11 925	8 514	11 925	8 514
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....	11 925	8 514	11 925	8 514

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	250	250	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	23 041	23 041	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	100	30,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	100	30,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charge				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	18 979	6 460	12 519	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	8 327	8 327		
Dettes fiscales et sociales.....	5 662	5 662		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....				
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	32 968	20 449	12 519	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	98
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Frais de développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés

Intérêts sur emprunts..... 1 466
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier..... 6 808
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée.....
 Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

Effectifs

2

Dont apprentis
 Dont handicapés

Engagements de retraite et avantages similaires

Autres informations significatives

Non recensé